



Programme  
des Nations Unies  
pour l'environnement.

Distr.  
RESTREINTE

UNEP/BUR/26  
18 février 1986

FRANCAIS  
Original: ANGLAIS

---

Réunion du Bureau des Parties contractantes  
à la Convention pour la protection de la  
mer Méditerranée contre la pollution et aux  
protocoles y relatifs

Madrid, 20 mars 1986

ORDRE DU JOUR ANNOTE

Point 1 de l'Ordre du jour - Etat d'avancement du PAM - Rapport du Coordonnateur

Un rapport d'activités (sept. 1985 - mars 1986) sera distribué. Le Coordonnateur soulignera les principaux aspects et problèmes.

Point 2 de l'Ordre du jour - Avant projet et Programme Calendrier 1986-1995

Un avant-projet et programme calendrier 1986-1995 sera soumis au Bureau pour commentaire quant à sa présentation. Une version révisée sera préparée pour envoi aux Parties contractantes.

Point 3 de l'Ordre du jour - Methodes alternatives de calcul des contributions au Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée

Suite à la demande (formulée dans le document UNEP/IG.49/5, paragraphes 146, 147), le Coordonnateur soumettra au Bureau des propositions alternatives, avant d'en saisir les Parties contractantes.

Point 4 de l'Ordre du jour - Propositions de modification du Budget 1986

Le Bureau examinera quelques propositions d'amendement au budget 1986.

Point 5 de l'Ordre du jour - Ouverture du Centre d'activités régionales pour les Aires spécialement protégées, Salaambo, Tunisie

La cérémonie d'ouverture du Centre ASP sera évoquée brièvement.

Point 6 de l'Ordre du jour - Date et lieu de la prochaine réunion du Bureau

Le Bureau sera invité à prendre une décision sur la date et lieu de la prochaine réunion du Bureau.

Point 7 de l'Ordre du jour - Compte-rendu de la réunion

Vue la courte durée de la réunion, le Bureau devra adopter les modalités de préparation, approbation et diffusion du compte-rendu de la présente réunion.